

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **30 (1938)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

30^{me} année

Août 1938

N° 8

Les organisations syndicales suisses en 1937.

Après six ans de crise, 1937 a été la première année de reprise économique, mais d'une reprise qui ne s'est pas étendue à tous les domaines de l'économie. Elle s'est limitée avant tout à l'industrie d'exportation et à l'hôtellerie. Quoi qu'il en soit, le nombre des salariés occupés a considérablement augmenté. Le recensement dans les fabriques, effectué en septembre 1937, indique 360,000 ouvriers et ouvrières contre 310,000 seulement à la même époque de l'année précédente. Par contre, comparativement à 1936, le nombre des chômeurs accuse une diminution de 22,000 personnes seulement en moyenne. Nous ne sommes pas en mesure de vérifier lequel de ces deux chiffres se rapproche davantage de la réalité. Il est probable qu'en procédant à une estimation moyenne et en admettant une amélioration du degré d'occupation de 33,000 à 40,000 ouvriers nous nous rapprocherons davantage de la réalité. Selon les indications des caisses de chômage, le chômage total de leurs membres a diminué de 13,2 pour cent en moyenne en 1936 et de 9,9 pour cent en 1937. Le chômage partiel a reculé de 5,3 et de 2,5 pour cent.

L'amélioration de la situation économique n'a pas laissé de favoriser le développement des organisations syndicales. L'effritement des effectifs constaté au cours des années de crise a pris fin parallèlement au recul du chômage; l'amélioration du degré d'occupation a entraîné une augmentation du nombre des membres des organisations syndicales. Il va sans dire que cet accroissement de l'effectif demeure limité aux fédérations qui recrutent leurs membres dans les industries qui ont bénéficié de la reprise économique et dans lesquelles le nombre des salariés a augmenté. Par contre, dans les organisations qui groupent le personnel des services publics, la régression des effectifs s'est poursuivie, les administrations et entreprises publiques continuant de réduire leurs